

Communiqué de la FNSPF du 10 août 2011

Chers collègues,

Le comité exécutif de la fédération a pris connaissance des courriers adressés par Samu de France et l'AMUF respectivement au ministère de la santé et à la Haute Autorité de Santé, ainsi que du communiqué de presse adressé par Samu de France à une agence de presse spécialisée du monde médical. Pour votre complète information, ces documents sont joints à ce message.

Cette soudaine effervescence estivale n'est pas étrangère à l'action fédérale qui n'a de cesse, depuis juin 2008, de permettre la mise en œuvre du référentiel sur le secours à personne au sein de l'ensemble des départements. La récente enquête effectuée par nos soins auprès des SDIS montre d'ailleurs que de nombreuses situations difficiles subsistent et méritent tout notre engagement. Comme vous le savez déjà, les actions n'ont pas manqué à ce titre ces derniers mois (rencontre du 9 mai avec X. Bertrand, participation au groupe de travail HAS sur les protocoles infirmiers, participation au groupe de travail DSC sur l'engagement des hélicoptère Sécurité Civile dans le cadre du SAP, sensibilisation des DDSIS et des médecins-chefs sur la nécessité d'établir des relations avec les ARS, élaboration avec nos partenaires de propositions afin de revaloriser le cadre statutaire des SPP du SSSM, etc.).

Sur un plan plus général, l'attaque dans un média médical de SAMU de France contre le volontariat et notamment les infirmiers volontaires relève de l'irresponsabilité à l'heure où le parlement, à l'unanimité, vient de voter la loi sur l'engagement volontaire. Comment l'engagement citoyen de 4 000 infirmiers hospitaliers pourrait menacer le fonctionnement des hôpitaux, forts de plus de 400 000 infirmiers ?

A 6 semaines du congrès de Nantes, notre énergie est mobilisée sur la préparation de ce rendez-vous. Les dossiers politiques ne manquent pas. Le SAP et de l'avenir du SSSM font d'ores et déjà partis de ceux qui y seront abordés. Ces nouvelles réactions corporatistes ne font que renforcer notre volonté d'inscrire la défense et la valorisation de nos missions régaliennes, au profit exclusif de la victime, au cœur de nos préoccupations lorsque nous recevrons les plus hautes autorités de l'Etat.

Bien à vous.